

Étape 8 : impliquer le gouvernement dans le développement d'un PAP

Le degré d'implication du gouvernement dans le FBP dépend du contexte. Il faudrait idéalement le consulter à chaque étape de la préparation du protocole d'action précoce. Cette consultation facilitera l'obtention des autorisations et de l'aide requises pour l'activation du PAP et son implémentation à une étape ultérieure.

Dans certains contextes, la Société nationale et le gouvernement peuvent fondamentalement coproduire le PAP. Ils peuvent ainsi définir les déclencheurs, sélectionner les actions précoces et distribuer les fonds ensemble, en étroite collaboration. Les PAP qui sont soumis au Mécanisme du DREF pour l'ABP par la Société nationale doivent cependant appartenir à la Société nationale qui recevra le financement et qui sera chargée de leur implémentation, mais aussi être conformes aux critères du FBP. Dans les pays où le FBP est intégré aux législations ou aux plans du gouvernement, la Société nationale peut également apporter son assistance dans le cadre des PAP détenus par ce dernier qui attribuent des financements gouvernementaux à différentes agences (dont la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge) pour des actions précoces dans des zones et secteurs variés.

Dans les cas où l'APAP n'est pas nécessairement une priorité, la SN doit viser un certain degré d'engagement de la part du gouvernement, qui peut augmenter au fil du temps.

L'implication du gouvernement dans l'élaboration des PAP favorise le partage des données, la coordination, la transparence et la planification à long terme. Pensez à organiser des réunions annuelles avec les départements qui participent à ce processus afin de garantir des mises à jour ponctuelles concernant les données sur la vulnérabilité et l'exposition mais aussi les politiques, les stratégies et les évolutions susceptibles d'impacter le FBP.

Les deux principales alliances pour l'action doivent être nouées avec les autorités GRC (en particulier pour les informations relatives aux risques et les alertes précoces) ainsi qu'avec les agences scientifiques et techniques comme le service hydrométéorologique et/ou les instituts de recherche. Les déclencheurs doivent être développés avec toutes ces entités (sur la base des données relatives aux facteurs de risque, des impacts des catastrophes passées et des données climatologiques), sachant que la GRC constitue un partenaire important pour la sélection des actions précoces. Nous recommandons d'inclure néanmoins le système GRC dans son entier (y compris le monde universitaire) dans le processus dès les premières explorations et études de faisabilité.

Choisir les modes de coopération les plus adaptés au contexte

Il existe plusieurs modes de collaboration avec les pouvoirs publics pour le développement d'un PAP. Cette collaboration constitue un trajet unique et contextuel qui est conditionné par le degré de volonté politique du gouvernement, la capacité institutionnelle ainsi que les programmes et projets existants. Voici

quelques exemples de manières de promouvoir la coproduction (autres que les GTT déjà évoqués).

Collaborer avec les services hydrométéorologiques nationaux pour concevoir des déclencheurs

Si vous souhaitez nouer une collaboration avec le service hydrométéorologique national, vous avez le choix entre plusieurs options, qui varient en fonction du contexte. Certains gouvernements s'engagent davantage que d'autres. Veillez à développer les déclencheurs en collaboration avec les services hydrométéorologiques. Au final, le plaidoyer doit avant tout s'atteler à encourager et à soutenir la coproduction de déclencheurs de la prévision des impacts (PI) avec les SHN et d'autres acteur·rice·s pertinent·e·s. L'OMM admet que la PI ne relève pas uniquement de la responsabilité des SHN, mais qu'elle marque un tournant dans les services météorologiques qui évoluent vers un service conçu en coopération avec des agences chargées de la RRC, le département statistique, divers ministères ainsi que des acteur·rice·s du développement et de l'aide humanitaire.

Découvrez la meilleure manière d'aborder votre agence hydrométéorologique grâce à ces quelques conseils.

Intégrer le FBP dans des produits et programmes existants

Exemple pratique : la Mongolie (Utiliser le produit de PI du gouvernement pour le dzud)

L'étude de faisabilité menée en Mongolie a permis de conclure que le produit gouvernemental de prévisions des impacts (carte du dzud), conçu par le service météorologique mongol et l'université de Nagoya au Japon, convenait parfaitement pour le déclenchement d'actions précoces en cas de dzud. Grâce à l'implication des agences gouvernementales dès le début de sa mise en place, le système de FBP de la Croix-Rouge de Mongolie se révèle être l'un des exemples les plus durables en la matière. Son système de déclenchement est en effet à la base d'actions précoces menées par divers humanitaires dans le pays.

Exemple pratique : le Bangladesh (Exploitation de programmes de préparations)

Au Bangladesh, le programme de préparation aux cyclones (CPP, pour Cyclone Preparedness Programme) est mené conjointement par le gouvernement et la Société du Croissant-Rouge du Bangladesh (BDRCS), il constitue un système fiable d'alerte précoce et fournit des structures d'évacuation pour la population côtière. Ce PAP Cyclone a été développé à partir des capacités existantes du CPP, tandis que des actions précoces pour une assistance sous forme d'argent liquide et l'évacuation du bétail ont été conçues dans le cadre de discussions avec la BDRCS, le

